

Université Fédérale



Toulouse Midi-Pyrénées

LA NAVETTE INTERETABLISSEMENTS

Service Interétablissements de Coopération documentaire

Guide pratique 2019-2020

Guide révisé et mis à jour par les correspondants navette le 5 septembre 2019.

SOMMAIRE

1 - Le principe	4
1.1 Le retour indifférencié des documents pour les usagers	
1.2 L'articulation avec le service EOD (Ebooks On Demand)	
2 – Historique du service	4
3 - Qui participe au service ?	4
3.1 - A Toulouse	
3.2 - En Région Midi-Pyrénées	
4 - Les regroupements institutionnels ou géographiques	5
5 - La navette mode d'emploi	6
5.1 - Comment les documents sont-ils renvoyés à leur bibliothèque de destination ?	
5.2 - Comment enregistrer un document d'une autre bibliothèque ?.....	8
5.3 - Faut-il magnétiser les documents une fois le retour enregistré ?.....	13
5.4 - Que faire ensuite avec les documents ?	
5.5 - Les cas particuliers.....	14
5.6 - Qui solliciter en cas de besoin ?	
5.7 - Où trouver d'autres informations ?.....	15
Annexe 1 : Tableau des correspondants navette 2019-2020	17
Annexe 2 : Tableaux de correspondance bibliothèques de dépôt/bibliothèques de destination	18

1 - LE PRINCIPE

1. 1 Le retour indifférencié des documents pour les usagers

Les établissements documentaires de Toulouse et Midi-Pyrénées ont choisi de proposer à leurs usagers la possibilité de rendre les documents empruntés de manière indifférenciée en tout point du réseau. Concrètement, un usager n'est pas obligé de rendre un document dans la bibliothèque où il l'a emprunté. Tous les types de documents sont acceptés en retour, même atypiques (exemple des jeux de société), à l'exception des matériels informatiques (ordinateurs, liseuses).

1.2 L'articulation avec le service EOD (Ebooks On Demand)

Le réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse-Midi-Pyrénées ouvre ses collections du domaine public à la numérisation à la demande, via le service [Ebooks On Demand \(EOD\)](#).

Tous les documents publiés avant 1907 peuvent désormais être commandés sous forme de livre électronique avec le service **eBooks on Demand via Archipel ou le SUDOC**. Après chaque année écoulée, de nouveaux documents deviennent éligibles.

Le SICD qui réalise les opérations de numérisation dans son atelier situé Rue des Lois a comme relais dans les établissements les correspondants navette, le principe étant d'utiliser le circuit de la navette pour l'acheminement des ouvrages jusqu'à la BU Arsenal, à charge pour le SICD de gérer la fin de l'acheminement Rue des Lois.

Les détails de fonctionnement et d'organisation sont disponibles dans l'intranet à la rubrique « Numérisation » :

<http://intranet-bibliotheques.univ-toulouse.fr/numerisation/>

2 - HISTORIQUE DU SERVICE

Le service a été inauguré en mai 2014 avec la participation de 8 établissements de Toulouse et d'Albi : UT1, UT3, INP, INSA, ISAE, ENAC, CUJFC et l'Ecole des Mines Albi.

En avril 2015, l'UT2J rejoint le service.

En mars 2017, lancement du service EOD.

3 - QUI PARTICIPE AU SERVICE ?

3.1 - A Toulouse

Les bibliothèques d'Enseignement Supérieur et de Recherche situées à Toulouse et dans sa proche périphérie (Blagnac, Auzeville-Tolosane) dépendant (sous forme d'intégration ou d'association) :

- de l'Université Toulouse 1 Capitole
- de l'Université Toulouse Jean-Jaurès
- de l'Université Toulouse 3 Paul-Sabatier
- de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT)
- de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA)
- de l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE)
- de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC)
- et de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse (IEP – Sciences Po Toulouse)

Toute autre bibliothèque ne dépendant pas de ces établissements ne participe pas au service. Il peut néanmoins survenir des situations où les usagers ne sont pas dans la capacité de faire la distinction. Ces situations seront réglées au cas par cas selon la procédure indiquée dans le § 5.6 « Qui solliciter en cas de besoin ? ».

3.2 - En Région Occitanie Ouest (ex-Midi-Pyrénées)

Toutes les principales villes de la Région Occitanie Ouest (ex-Midi-Pyrénées) sont concernées :

- Albi
- Auch
- Cahors
- Castres
- Figeac
- Montauban
- Figeac
- Foix
- Rodez
- Tarbes

Le SCD de l'Institut National Universitaire Jean-François-Champollion (INUJFC) regroupe 3 BU : Albi, Castres et Rodez.

Les SCD toulousains (UT1, UT2J, UT3) ont des bibliothèques ou centres de documentation dans ces sites universitaires dits délocalisés en Région.

Il convient aussi de mentionner le réseau propre de l'INSPE, bien que rattaché institutionnellement à UT2J.

Le SCD de l'INPT compte également dans ses membres une bibliothèque d'école située en Région (Tarbes).

4 - LES REGROUPEMENTS INSTITUTIONNELS OU GEOGRAPHIQUES

Le principe de base appliqué majoritairement pour le fonctionnement de la navette est un regroupement institutionnel : chaque SCD dessert son réseau de bibliothèques.

Dans certains cas, un regroupement géographique est mis en place : c'est le cas par exemple de la BU sciences qui est le point de regroupement des documents de l'ENAC, de l'INSA et de l'ISAE en raison de la proximité géographique.

Néanmoins, dans la pratique, ces regroupements peuvent ne pas être évidents voire contraires à une logique d'économie et de rapidité pour le renvoi des documents à leur bibliothèque d'origine.

Ainsi, afin de permettre à chaque agent du réseau des bibliothèques participantes d'assurer le service de la manière la plus simple possible, 2 tableaux ont été réalisés récapitulant les correspondances entre bibliothèques de dépôt et bibliothèques de destination selon les situations suivantes :

- Pour un document rendu à Toulouse pour une bibliothèque de Toulouse ou une bibliothèque en Région.
- Pour un document rendu en Région pour une bibliothèque de Toulouse ou une bibliothèque en Région.

5 - LA NAVETTE MODE D'EMPLOI

5.1 - Comment les documents sont-ils renvoyés à leur bibliothèque de destination ?

5.1.1 - Pour un document rendu à Toulouse pour une bibliothèque de Toulouse

Pour un document répondant à ces 2 critères, le service navette repose sur 2 circuits :

- **Le circuit dit « externe »** est réalisé par un transporteur privé.

Celui-ci passe par 5 points choisis géographiquement qui constituent les points de desserte et de collecte et selon l'ordre de passage suivant :

- BUC d'UT2J (campus du Mirail)
- BU Arsenal d'UT1 (campus de l'Arsenal en centre-ville)
- Médiathèque St Agne de l'INSPE (avenue de l'URSS)
- BU sciences d'UT3 (campus de Ranguel)
- médiathèque de l'ENSIACET de l'INPT (campus de Labège).

Le circuit recommence une deuxième fois pour permettre aux caisses de l'ENSIACET d'arriver jusqu'aux autres établissements (on termine cette fois par la BUC).

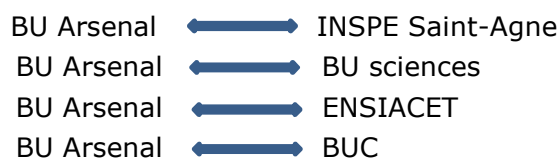
Cette tournée a lieu 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi).

Il est tenu compte des fermetures annuelles des bibliothèques pour le calendrier des tournées.

En cas d'impossibilité pour le transporteur de réaliser la tournée le lundi ou le jeudi, celle-ci est reportée le lendemain dans la même semaine (donc le mardi ou le vendredi).

Les documents sont transportés dans des caisses bleues identifiées par un système d'étiquettes précisant quelle est la bibliothèque de départ et quelle est la bibliothèque d'arrivée.

Exemple : la BU de l'Arsenal a en permanence 4 caisses identifiées comme suit :



De leur côté, l'INSPE Saint-Agne, la BU sciences, l'ENSIACET et la BUC ont chacune 1 caisse en permanence pour la BU Arsenal, afin de permettre l'échange le lundi et le jeudi.

Une caisse supplémentaire pour UT1, UT2J et UT3 peut ponctuellement apparaître dans le circuit afin de permettre de réguler plus facilement les flux lors de périodes plus chargées que d'autres (exemple de la rentrée universitaire).

- **Le circuit dit « interne »** est propre à chaque établissement qui a plusieurs bibliothèques ensuite à desservir. C'est le cas d'UT1, d'UT2J avec la particularité de l'INSPE, d'UT3 et de l'INP.

Pour le circuit interne, la BU Arsenal, l'INSPE Saint-Agne, la BU sciences, l'ENSIACET et la BUC ont chacune leur propre organisation qui leur permet de terminer l'acheminement des documents jusqu'à leur destination finale.

Pour l'INSA, l'ISAE et l'ENAC, les bibliothèques de ces établissements prennent en charge l'acheminement final de leurs documents en se déplaçant à la BU sciences après la tournée du prestataire du circuit externe.

Pour l'ESAV et la BEM, celles-ci prennent en charge l'acheminement final de leurs documents en se déplaçant à la BU Arsenal après la tournée du prestataire du circuit externe et après avoir été prévenues par le correspondant navette UT1.

5.1.2 - Pour un document rendu à Toulouse pour une bibliothèque en Région

Le transporteur privé ne se déplace pas en Région.

Le principe qui a été retenu dès lors est un acheminement des documents par voie postale (la plupart du temps, ce sont les services de PEB qui se chargent de cet envoi).

La logique de regroupement institutionnel prévaut. Ainsi, c'est la bibliothèque point de desserte pour un établissement qui se charge du renvoi du document.

Exemples :

- Un document rendu à Toulouse pour le centre de documentation de l'IUT de Tarbes (qui fait partie du SCD Toulouse 3) sera adressé à la BU sciences qui le renverra par la Poste.
- Un document rendu à Toulouse pour la médiathèque de Cahors (réseau INSPE) sera adressé à la médiathèque St Agne qui le renverra par la Poste.

Pour le réseau du SCD INUJFC en revanche, le document sera renvoyé directement par la bibliothèque de dépôt à la BU de destination (Albi, Castres ou Rodez).

5.1.3 - Pour un document rendu en Région pour une bibliothèque de Toulouse ou une bibliothèque en Région

Dans ces deux cas, la procédure est plus simple : c'est la bibliothèque de dépôt qui renvoie par la Poste directement à la bibliothèque de destination. Il est toujours possible de faire des envois groupés (exemple : des documents pour la BUC et pour une bibliothèque du campus du Mirail comme le CROG).

Il convient aussi de noter la particularité de fonctionnement de la BU Albi et du centre de documentation de l'Ecole des Mines Albi qui ont mis en place une navette de desserte entre elles. Un envoi groupé peut donc être réalisé si des documents sont destinés aux deux bibliothèques.

A RETENIR :

Dans tous les cas, il convient de se reporter aux deux tableaux récapitulatifs de situation pour établir avec précision la correspondance bibliothèque de dépôt et bibliothèque de destination.

5.2 - Comment enregistrer un document d'une autre bibliothèque ?

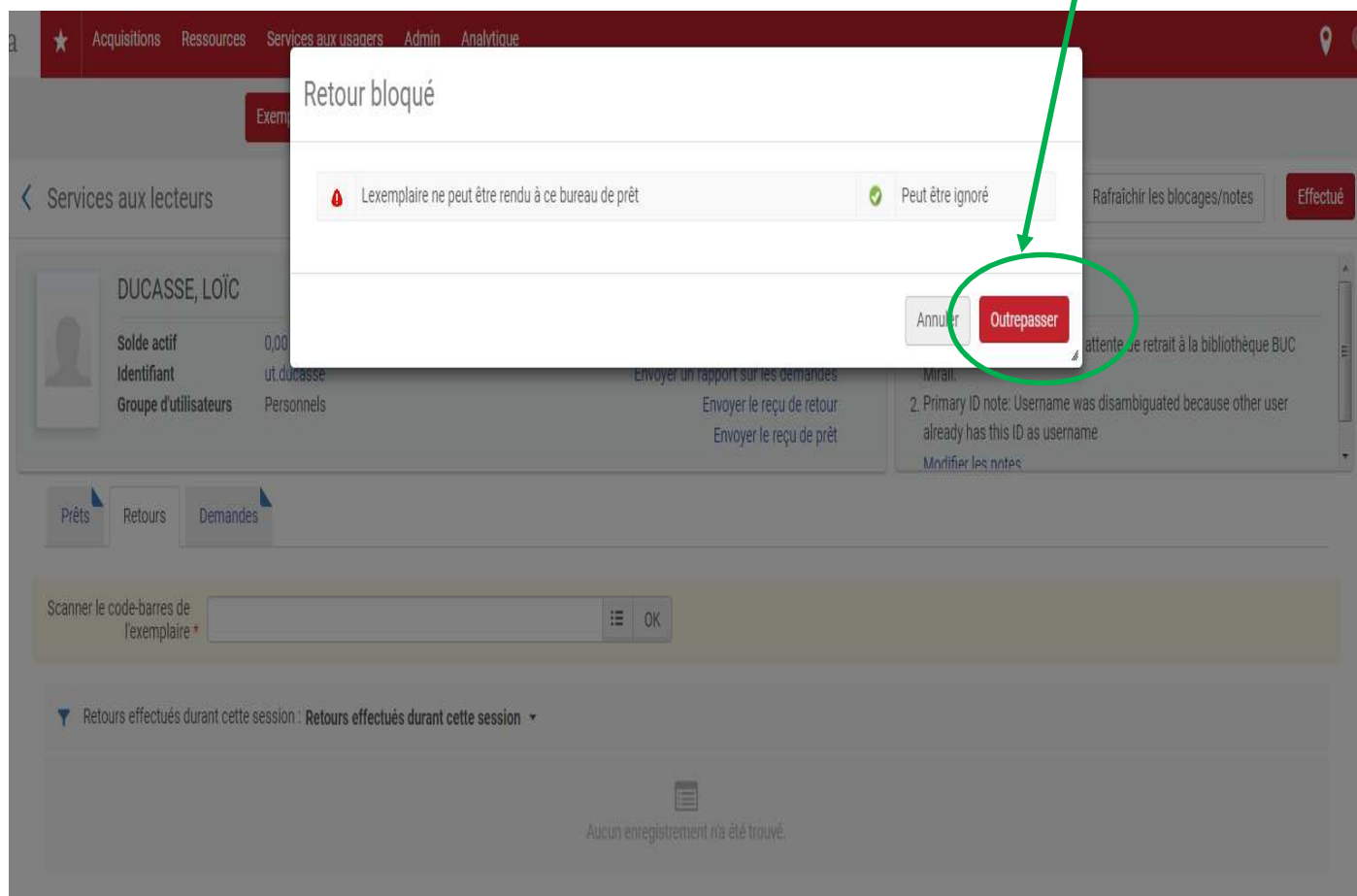
5.2.1 - Documents à système magnétique (code-barres)

La quasi-totalité des bibliothèques du réseau utilisent en 2019-2020 Alma et pour la majorité d'entre elles le système magnétique (code-barres) pour l'exemplarisation et la sécurisation des collections.

Le retour des documents d'une autre bibliothèque dans Alma se fait de la même manière que le retour d'un document de la bibliothèque où le document est déposé à l'aide de la fonction « retourner des exemplaires ».

Les informations suivantes vont s'afficher au fur et à mesure :

Etape 1 – au moment de la lecture du code-barres, Alma détecte que le document n'appartient pas à la bibliothèque qui enregistre le retour et un message d'avertissement outrepassable par tous s'affiche :



Etape 2 – Cliquez sur « Outrepasser ». Un nouveau message s'affiche, qui indique en clair la bibliothèque de destination de l'exemplaire :

La destination de l'exemplaire est: **BUC Mirail**

OK

1. L'utilisateur a 1 exemplaire(s) en attente de retrait à la bibliothèque BUC Mirail
2. Primary ID note: Username was disambiguated because other user already has this ID as username
Modifier les notes

Titre	Rendu le	Date de retour	Code-barres	Amende	Date de prêt	Étape suivante	Propriété de la bibliothèque	Notes de prêt
Marguerite Duras [Texte imprimé] / Laure Adler	15/03/2018 18:43:47 CET	21/03/2018 19:00:00 CET	OTOL0265221	-	28/02/2018	BUC Mirail	BUC Mirail	

Etape 3 – Cliquez sur « OK ». Le retour est enregistré, ce qui signifie que le document n'est plus sur le compte du lecteur, et l'information «étape suivante» renseignée correspond à la bibliothèque de destination :

Retours effectués durant cette session : Retours effectués durant cette session

Titre	Rendu le	Date de retour	Code-barres	Amende	Date de prêt	Étape suivante	Propriété de la bibliothèque	Notes de prêt
Marguerite Duras [Texte imprimé] / Laure Adler	15/03/2018 18:43:47 CET	21/03/2018 19:00:00 CET	OTOL0265221	-	28/02/2018	BUC Mirail	BUC Mirail	

L'exemplaire, pour sa part, garde le statut de prêt « Exemple pas en rayon » et affiche le processus « Transit » :

1 **Marguerite Duras [Texte imprimé] / Laure Adler** Modifier l'exemplaire Demande ...

Livre Par Adler, Laure ([Paris] : Gallimard, impr. 1998, cop. 1998)

Code-barres: OTOL0265221

Date de mise à jour: -

Bibliothèque: BUC Mirail

Type de processus: Transit

Vers la bibliothèque: BUC Mirail

Heure d'arrivée estimée: 16/03/2018

Date d'expiration de réservation: -

Date de retour: -

Requis par: -

Jusqu'à: -

Emplacement permanent: Langues et litt. françaises - recherche

Autres détails

Cote de rangement: XD 14325

Type de cote: Numéro topographique

Statut: Exemple pas en rayon

Date de retour: -

Type de matériel: Livre

Demandes: 1

Dans Primo, l'exemplaire est marqué comme « En transit » :

Année	Tout	Volume	Tout	Description	Tout	
BUC Mirail 2 ^e étage Sud - Espace Documentation Recherche - Centre genre D6 UE/ADL						
1 - 1 de 1 Notices						
CODE-BARRES	TYPE	RÈGLES	DESCRIPTION	STATUT	OPTIONS	
OTOL0816178	Livre	21 Days Loan		En transit (0 demandes)	Demande	

L'exemplaire peut être mis de côté pour la navette en le déposant dans la caisse correspondant à sa destination (cf tableaux de correspondances en annexe de ce guide).

Etape 4 - Arrivé à sa bibliothèque d'appartenance (ici : la BUC Mirail), l'exemplaire devra être obligatoirement scanné, pour qu'il soit remis en rayon.

ATTENTION : Le scan de l'exemplaire ne doit pas s'effectuer depuis la fonction « Retourner des exemplaires » comme pour un retour normal, mais depuis la fonction « Scanner les exemplaires » du menu « Services aux usagers ».



Avant de scanner le code-barres, il faudra s'assurer que la case « Enregistrer un usage interne » est bien décochée.

Scanner les exemplaires Gérer les exemplaires en cours de traitement Quitter

Scanner les exemplaires Modifier les informations de l'exemplaire

Imprimer automatiquement l'avis Oui Non

Enregistrer un usage interne

Type de traitement interne

Scanner le code-barres de l'exemplaire * OK Créer un exemplaire

Scanner l'identifiant de la demande OK

Aucun enregistrement n'a été trouvé.

! L'exemplaire n'est pas en prêt

Scanner le code-barres de l'exemplaire *

Outrepasser la date et heure de retour

Titre	Date du retour	Date de retour	Code-barres	Date de Lecteur prêt	Étape suivante	Propriété de la bibliothèque	Notes de prêt
1 Marguerite Duras	15/03/2018	-	0TOL0265221	-	Remettre en rayon à Langues et litt. françaises - recherche	BUC Mirail	...

Le statut affiché est désormais « Exemplaire en rayon » :

1 **Marguerite Duras [Texte imprimé] / Laure Adler** Modifier l'exemplaire Demande ...

Livre Par Adler, Laure ([Paris]) : Gallimard, impr. 1998, cop. 1998)

Code-barres: 0TOL0265221

Date de mise à jour: -

Bibliothèque: BUC Mirail

Heure d'arrivée estimée: -

Date d'expiration de réservation: -

Date de retour: -

Requis par: -

Jusqu'à: -

Emplacement permanent: Langues et litt. françaises - recherche

Autres détails

Cote de rangement: XD 14325

Type de cote: Numéro topographique

Statut: Exemplaire en rayon

De retour le: -

Type de matériel: Livre

Si l'exemplaire est réservé, ce n'est qu'une fois passé au retour dans sa bibliothèque d'appartenance, qu'il sera marqué comme à mettre de côté, sur l'étagère des réservations.

5.2.2. - Documents en RFID

Certaines bibliothèques dans le réseau utilisent le système RFID pour l'exemplarisation et/ou la sécurisation des collections.

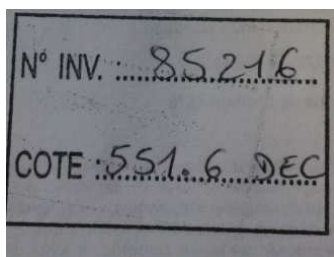
Fin 2019, elles sont au nombre de 8.

■ Pour les documents du SCD INU Jean-François Champollion (Albi)

Les ouvrages des 3 établissements du SCD sont dotés de puces RFID, même si les plus anciens comportent un code-à-barre sur la couverture.

■ BU Albi

Si le document ne possède pas de code-barres sur la couverture mais uniquement une puce RFID, il faut regarder la page de titre :



Prendre les chiffres indiqués après la mention « N° INV » et leur rajouter le préfixe « D5 + série de zéros variable, à ajuster en fonction de la longueur du n° inventaire », ainsi :

D500085216 OU

D500000520 OU

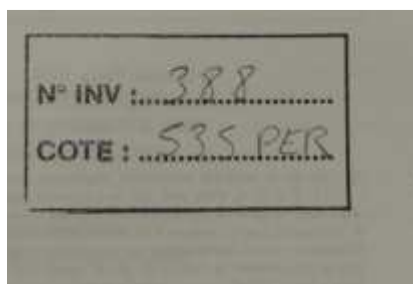
D500000051

Etc.

[Le code comporte 10 caractères en tout]

■ BU Castres

Si le document ne possède pas de code-barres sur la couverture mais uniquement une puce RFID, il faut regarder la page de titre :



Prendre les chiffres indiqués après la mention « N° INV » et leur rajouter le préfixe « D52 + série de zéros variable, à ajuster en fonction de la longueur du n° inventaire », ainsi :

D520000388 OU

D520000018 OU

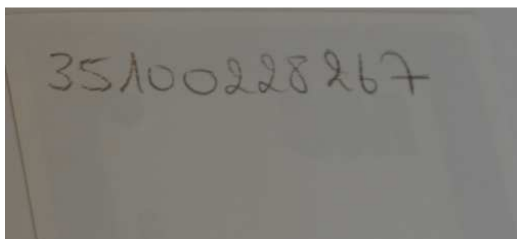
D52000002

Etc.

[Le code comporte 10 caractères en tout]

■ BU Rodez

Si le document ne possède pas de code-barres sur la couverture mais uniquement une puce RFID, il convient de relever les chiffres qui sont notés sur la puce située en 3^{ème} de couverture.



C'est ce code qu'il faut entrer comme n° d'exemplaire.

■ Pour les documents de la bibliothèque de mathématiques (UT3)

Les ouvrages de la bibliothèque de mathématiques sont dotés de puces RFID, même si les plus anciens comportent un code-à-barre sur l'une des premières pages.

Dans Alma, les code-barres de cette bibliothèque sont préfixés BM, suivi de 3 à 5 caractères numériques ou alphanumériques correspondants au numéro d'inventaire.

Exemple : BM30391

Depuis la mise en place de la navette (mai 2014), les livres portent une étiquette comme celle-ci :



Pour mettre un livre en retour, il faut saisir manuellement ce code-barres : BM30391

S'il n'y a pas d'étiquette :

- > Si le lecteur est présent, rechercher à partir du compte lecteur le code-barres à recopier dans la fenêtre retour.
- > Si le lecteur n'est pas présent, prendre les chiffres indiqués sur l'une des premières pages et leur ajouter le préfixe « BM » (à concurrence de 5 chiffres maximum), ainsi :

BM30391

OU

BMZ561

OU

BMD3652

[Le code comporte 7 caractères en tout au maximum]

■ Pour les documents des bibliothèques de IUT de Toulouse CRDoc Ponsan et CRDoc Ranguel (UT3)

Les codes-barres ont été conservés et continuent à être lus par Alma. Les nouveaux documents reçoivent un double équipement (code-barres et puce RFID).

L'équipement en RFID n'empêche donc pas d'enregistrer les retours dans Alma avec un lecteur de codes-barres.

■ Pour les documents de la bibliothèque de l'Arsenal (UT1)

Les codes-barres ont été conservés et continuent à être lus par Alma. Les nouveaux documents reçoivent un double équipement (code-barres et puce RFID).

L'équipement en RFID n'empêche donc pas d'enregistrer les retours dans Alma avec un lecteur de codes-barres.

■ Pour les documents de l'ENAC

Les codes-barres ont été conservés et continuent à être lus par Alma. Les nouveaux documents reçoivent un double équipement (code-barre et puce RFID).

L'équipement en RFID n'empêche donc pas d'enregistrer les retours dans Alma avec un lecteur de codes-barres.

5.2.3. – Documents de l'EI Purpan et de l'ENM

Ces deux bibliothèques ne sont pas dans Alma bien que faisant partie de l'institution INP. A ce titre, les usagers peuvent rendre les documents de ces bibliothèques dans n'importe quel point du réseau.

Si l'ouvrage est rendu dans une bibliothèque de Toulouse, il faut le déposer dans la caisse INP – ENSIACET sans chercher à enregistrer le retour dans Alma. Si l'ouvrage est rendu en région, l'ouvrage est à renvoyer par la poste à la médiathèque ENSIACET sans chercher à enregistrer le retour dans Alma.

5.3 - Faut-il magnétiser le document une fois le retour enregistré ?

Non, il appartient à la bibliothèque de destination de réaliser cette magnétisation lors du retour définitif du document avant mise en rayon.

5.4 - Que faire ensuite avec les documents ?

Il convient de se reporter aux tableaux placés en annexe de ce guide pour vérifier la bibliothèque de destination et le mode d'envoi.

Chaque bibliothèque du réseau suivra sa procédure interne d'organisation et de répartition des documents pour le circuit externe et pour le circuit interne.

5.5 - Cas particuliers

5.5.1 - Un usager veut emprunter de nouveau un ouvrage qu'il vient de rendre ou le renouveler

Alma permet de prêter un ouvrage d'une autre bibliothèque, même si un message de blocage apparaît et peut être outrepassé. La règle réseau en revanche pour le moment ne permet pas de le faire.

5.5.2 - Un document est rendu endommagé

- > Si l'utilisateur est présent : il ne faut pas enregistrer le retour, et demander à l'utilisateur de rapporter lui-même l'ouvrage à la bibliothèque de destination.
- > Si l'utilisateur n'est pas présent : Il ne faut pas enregistrer le retour. Il convient ensuite de signaler le document à l'attention du correspondant navette de l'établissement d'appartenance de la bibliothèque de destination (post-il dans le document, mail, etc.).

5.5.3 - Un usager affirme avoir rendu un document dans une autre bibliothèque mais le retour n'apparaît pas sur son compte

Il convient de procéder à une vérification auprès du correspondant navette de l'établissement de la bibliothèque de dépôt en prévenant l'utilisateur de la procédure suivie.

Si la situation nécessite d'intervenir rapidement (exemple : usager bloqué la veille d'un examen), il convient d'appeler directement la bibliothèque de dépôt.

5.5.4 - Une des bibliothèques du circuit externe est fermée exceptionnellement un jour de tournée

Le correspondant navette doit en avertir au plus tôt le responsable réseau navette du SICD qui en informera le transporteur.

A partir de 2 bibliothèques du circuit externe fermées, la tournée est annulée ou reportée par le responsable réseau du SICD qui en informe le transporteur.

5.6 - Qui solliciter en cas de besoin ?

Des correspondants navette existent dans chaque établissement membre du service en qualité d'acteurs réseau.

Au SICD, une personne est chargée du suivi de la coordination navette pour le réseau.

La procédure à suivre en cas de problème, de doute ou de situation atypique est la suivante :

- 1 – s'adresser en 1^{er} lieu au correspondant navette de son établissement
- 2 – si le problème ne peut être résolu par le correspondant navette, celui-ci en réfère au responsable réseau navette du SICD.

La liste de ces correspondants, ainsi que leurs coordonnées, sont récapitulées dans le tableau correspondant située en annexe de ce guide.

5.7 - Où trouver d'autres informations ?

Un espace existe dans l'intranet réseau pour y déposer tous les documents pratiques concernant le service navette : guide pratique, liste des correspondants, compte-rendus de réunions, etc.

<http://intranet-bibliotheques.univ-toulouse.fr/navette/>

ANNEXE 1 : TABLEAU DES CORRESPONDANTS NAVETTE 2019-2020

Etablissement	Nom	Mail	N° de téléphone	Ordre de préférence pour contact
SICD (responsable réseau du service)	Sabine NAEGELEN-POMMARET	sabine.naegelen@univ-toulouse.fr	05 61 14 58 61	
ENAC	Florent POMEYROL	florent.pomeyrol@enac.fr	05 62 17 41 91	1
ENAC	contact générique	bibliotheque@enac.fr	05 62 17 41 91	2
INP – Purpan	Anne GIRAUDEL	anne.giraudel@purpan.fr	05 61 15 29 83	1
INP - ENSIACET	Nathalie PALOMINO	Nathalie.palomino@ensiacet.fr	05 34 32 33 36	2
INSA	Marie-France LAISSARD-FOS	laissard@insa-toulouse.fr	05 61 55 95 64	1
INSA	Philippe GRAND	philippe.grand@insa-toulouse.fr	05 61 55 96 95	2
INSA	contact générique	bibinsa@insa-toulouse.fr	05 61 55 95 63	3
ISAE	Anne UCHAN	anne.uchan@isae.fr	05 61 33 81 34	1
ISAE	contact générique	documentation@isae.fr	05 61 33 85 51	2
JFC et Ecole des Mines Albi	Françoise BERNADET	francoise.bernadet@univ-jfc.fr	05 63 48 64 16	1
JFC et Ecole des Mines Albi	Djamila VEDEL	djamila.vedel@univ-jfc.fr	05 63 48 64 14	2
UT1	Anthony MARTINEZ	anthony3.martinez@ut-capitole.fr	05 34 45 61 06	1
UT1	Delphine BERRAUTE	delphine.berraute@ut-capitole.fr	05 34 34 61 66	2
UT1	Aline ROCCHIA	aline.rocchia@ut-capitole.fr	05 34 45 61 27	3
UT2	Jean-Philippe MUSCAT	jean-philippe.muscat@univ-tlse2.fr	05 61 50 25 12	1
UT2	Agnès GELADE	agnes.gelade@univ-tlse2.fr	05 61 50 39 45	2
UT2	Jean-Marc GROUSSIN	jean-marc.groussin@univ-tlse2.fr	05 61 50 42 62	3
UT2 - EOD	Maxime COUMES	maxime.coumes@univ-tlse2.fr	05 61 50 39 26	
UT2 – ESPE	Hervé SCHANG	herve.schang@univ-tlse2.fr	05 62 25 20 73	1
UT3	Nathalie PAGES	nathalie.pages@univ-tlse3.fr	05 61 55 78 62	1
UT3	Hafida ABDESSADKI	hafida.abdessadki@univ-tlse3.fr	05 61 55 78 61	2
UT3	Henriette DE DARAN	henriette.de-daran@univ-tlse3.fr	05 61 55 78 35	3

ANNEXE 2 : TABLEAUX DE CORRESPONDANCE BIBLIOTHEQUES DE DEPOT/BIBLIOTHEQUES DE DESTINATION

Tableau 1 – documents rendus à Toulouse

A utiliser pour :

- Les documents rendus à Toulouse pour une bibliothèque de Toulouse participant au service navette
- Les documents rendus à Toulouse pour une bibliothèque en Région participant au service navette

Document appartenant à (nom officiel de la bibliothèque et établissement de rattachement)	Affichage dans ALMA	A quelle bibliothèque renvoyer le document ?	Comment ?
Bib'INSA - INSA	BIB'INSA	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Bibliothèque François de Boutaric - UT1	Bibliothèque François de Boutaric	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
Bibliothèque Sciences Po Toulouse - UT1	Bibliothèque Sciences Po	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
Bibliothèque de l'IUT de Blagnac - UTJJ	IUT Blagnac	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Bibliothèque de l'IUT de Figeac - UTJJ	IUT Figeac	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre de Documentation de l'Observatoire Midi-Pyrénées - UT3	Observatoire Midi-Pyrénées	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Bibliothèque de Mathématiques et mécanique - UT3	Bibliothèque de mathématiques et mécanique	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Bibliothèque de Montauban - ESPE UTJJ	ESPE Montauban	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Caisse navette ESPE Saint-Agne
Bibliothèque d'Etudes Méridionales - UTJJ	Bibliothèque d'études méridionales	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
Bibliothèque ENIT - INP	INP - ENIT	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Bibliothèque ENSAT - INP	INP - ENSAT	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Bibliothèque ENSEEIHT - INP	INP - ENSEEIHT	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Bibliothèque ENVT - INP	ENVT	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Bibliothèque IUT de Tarbes - UT3	IUT Tarbes	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences

Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC) – UTJJ	BUC Mirail	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Bibliothèque Universitaire d’Albi – INUJFC	BU Albi	BU Albi	Poste/PEB
Bibliothèque Universitaire de Castres – INUJFC	BU Castres – ISIS	BU Castres	Poste/PEB
Bibliothèque Universitaire de Rodez – INUJFC	BU Rodez	BU Rodez	Poste/PEB
BU de l’Arsenal – UT1	Bibliothèque de l’Arsenal	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
BU Garrigou – UT1	Bibliothèque Garrigou	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
BU de la Manufacture des Tabacs – UT1	Bibliothèque de la Manufacture	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
BU Santé Allées – UT3	BU Santé Allées	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
BU Santé Ranguueil – UT3	BU Santé Ranguueil	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
BU Sciences – UT3	BU Sciences	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Centre de documentation Ecole des Mines Albi	IMT Mines Albi	Centre de documentation Ecole des Mines Albi	Poste/PEB
Centre de documentation EI Purpan - INP	Sans objet	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Centre de documentation ENM – INP	Sans objet	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Centre de Documentation et de Recherche en Sciences Humaines et Sociales UPS (CDRSHS UPS) – UT3	Centre documentation Recherche Sciences humaines et sociales - UPS	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Centre de ressources de Foix – UTJJ	Centre de ressources Foix	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre de Ressources de Psychologie Louise Michel (CRPLM) - UTJJ	CR de psychologie Louise Michel	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre de ressources documentaires de l’IUT de Rodez – UT1	IUT Rodez	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal
Centre de ressources en Langues (CRL) - UTJJ	Centre de ressources des langues Mirail	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre de Ressources Lettres, Arts, Philosophie (CLAP) - UTJJ	Centre Lettres Arts Philosophie	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre de ressources Olympe de Gouges (CROG) – UJJ	Centre de ressources Olympe de Gouges	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail
Centre Régional de Documentation en Santé Publique (CRDSP) – UT3	Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Centres de recherche UT1	Centres de recherche UT1	BU Arsenal	Caisse navette BU Arsenal

CRdoc Castres – UT3	CRDOC IUT Castres	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
CRdoc IUT Ponsan – UT3	IUT Ponsan	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
CRdoc IUT Ranguueil – UT3	IUT Ranguueil	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
ENAC	Bibliothèque ENAC	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
ISAE	Bibliothèque ISAE-SUPAERO	BU Sciences	Caisse navette BU Sciences
Médiathèque IUT Auch – UT3	Bibliothèque Auch	Médiathèque IUT Auch – UT3	Poste/PEB
Médiathèque d’Albi – ESPE UTJJ	ESPE Albi	Médiathèque d’Albi – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque d’Auch – ESPE UTJJ	Bibliothèque Auch	Médiathèque d’Auch – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Cahors – ESPE UTJJ	ESPE Cahors	Médiathèque de Cahors – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de l’Ecole supérieure d’Audiovisuel (ESAV) - UTJJ	Médiathèque ESAV	BU Arsenal	Caisse navette Arsenal
Médiathèque de Rodez – ESPE UTJJ	ESPE Rodez	Médiathèque de Rodez – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Tarbes – ESPE UTJJ	ESPE Tarbes	Médiathèque de Tarbes – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Toulouse-Croix-de-Pierre – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse Croix-de-Pierre	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Caisse navette ESPE Saint-Agne
Médiathèque de Toulouse-Ranguueil – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse Ranguueil	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Caisse navette ESPE Saint-Agne
Médiathèque de Toulouse-St Agne – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse St-Agne	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Caisse navette ESPE Saint-Agne
Médiathèque ENSIACET – INP	INP - ENSIACET	Médiathèque ENSIACET	Caisse navette INP ENSIACET
Médiathèque Montauriol de Montauban - UTJJ	Médiathèque Montauriol	BUC Mirail	Caisse navette BUC Mirail

Tableau 2 – documents rendus en Région

A utiliser pour :

- Les documents rendus en Région pour une bibliothèque de Toulouse participant au service navette
- Les documents rendus en Région pour une bibliothèque en Région participant au service navette

Document appartenant à (nom officiel de la bibliothèque et établissement de rattachement)	Affichage dans ALMA	A quelle bibliothèque renvoyer le document ?	Comment ?
Bib'INSA - INSA	BIB'INSA	BU Sciences	Poste/PEB
Bibliothèque François de Boutaric – UT1	Bibliothèque François de Boutaric	BU Arsenal	Poste/PEB
Bibliothèque Sciences Po Toulouse – UT1	Bibliothèque Sciences Po	BU Arsenal	Poste/PEB
Bibliothèque de l'IUT de Blagnac – UTJJ	IUT Blagnac	BUC Mirail	Poste/PEB
Bibliothèque de l'IUT de Figeac - UTJJ	IUT Figeac	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre de Documentation de l'Observatoire Midi-Pyrénées – UT3	Observatoire Midi-Pyrénées	BU Sciences	Poste/PEB
Bibliothèque de Mathématiques et mécanique – UT3	Bibliothèque de mathématiques et mécanique	BU Sciences	Poste/PEB
Bibliothèque de Montauban – ESPE UTJJ	ESPE Montauban	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Poste/PEB
Bibliothèque d'Etudes Méridionales - UTJJ	Bibliothèque d'études méridionales	BU Arsenal	Poste/PEB
Bibliothèque ENIT – INP	INP - ENIT	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Bibliothèque ENSAT - INP	INP - ENSAT	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Bibliothèque ENSEEIHT – INP	INP – ENSEEIHT	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Bibliothèque ENVT - INP	ENVT	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Bibliothèque IUT de Tarbes – UT3	IUT Tarbes	BU Sciences	Poste/PEB
Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC) – UTJJ	BUC Mirail	BUC Mirail	Poste/PEB
Bibliothèque Universitaire d'Albi – INUJFC	BU Albi	BU Albi	Poste/PEB
Bibliothèque Universitaire de Castres – INUJFC	BU Castres – ISIS	BU Castres	Poste/PEB

Bibliothèque Universitaire de Rodez – INUJFC	BU Rodez	BU Rodez	Poste/PEB
BU de l’Arsenal – UT1	Bibliothèque de l’Arsenal	BU Arsenal	Poste/PEB
BU Garrigou – UT1	Bibliothèque Garrigou	BU Arsenal	Poste/PEB
BU de la Manufacture des Tabacs – UT1	Bibliothèque de la Manufacture	BU Arsenal	Poste/PEB
BU Santé Allées – UT3	BU Santé Allées	BU Sciences	Poste/PEB
BU Santé Ranguueil – UT3	BU Santé Ranguueil	BU Sciences	Poste/PEB
BU Sciences – UT3	BU Sciences	BU Sciences	Poste/PEB
Centre de documentation Ecole des Mines Albi	IMT Mines Albi	Centre de documentation Ecole des Mines Albi	Poste/PEB
Centre de documentation EI Purpan - INP	Sans objet	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Centre de documentation ENM – INP	Sans objet	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Centre de Documentation et de Recherche en Sciences Humaines et Sociales UPS (CDRSHS UPS) – UT3	Centre documentation Recherche Sciences humaines et sociales - UPS	BU Sciences	Poste/PEB
Centre de ressources de Foix – UTJJ	Centre de ressources Foix	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre de Ressources de Psychologie Louise Michel (CRPLM) - UTJJ	CR de psychologie Louise Michel	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre de ressources documentaires de l’IUT de Rodez – UT1	IUT Rodez	BU Arsenal	Poste/PEB
Centre de ressources en Langues (CRL) - UTJJ	Centre de ressources des langues Mirail	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre de Ressources Lettres, Arts, Philosophie (CLAP) - UTJJ	Centre Lettres Arts Philosophie	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre de ressources Olympe de Gouges (CROG) – UJJ	Centre de ressources Olympe de Gouges	BUC Mirail	Poste/PEB
Centre Régional de Documentation en Santé Publique (CRDSP) – UT3	Centre Régional de Documentation en Santé Publique - UPS	BU Sciences	Poste/PEB
Centres de recherche UT1	Centres de recherche UT1	BU Arsenal	Poste/PEB
CRdoc Castres – UT3	CRDOC IUT Castres	BU Sciences	Poste/PEB
CRdoc IUT Ponsan – UT3	IUT Ponsan	BU Sciences	Poste/PEB
CRdoc IUT Ranguueil – UT3	IUT Ranguueil	BU Sciences	Poste/PEB
ENAC	Bibliothèque ENAC	BU Sciences	Poste/PEB
ISAE	Bibliothèque ISAE-SUPAERO	BU Sciences	Poste/PEB
Médiathèque IUT Auch – UT3	Bibliothèque Auch	Médiathèque IUT Auch – UT3	Poste/PEB

Médiathèque d'Albi – ESPE UTJJ	ESPE Albi	Médiathèque d'Albi – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque d'Auch – ESPE UTJJ	Bibliothèque Auch	Médiathèque d'Auch – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Cahors – ESPE UTJJ	ESPE Cahors	Médiathèque de Cahors – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de l'École supérieure d'Audiovisuel (ESAV) - UTJJ	Médiathèque ESAV	BU Arsenal	Poste/PEB
Médiathèque de Rodez – ESPE UTJJ	ESPE Rodez	Médiathèque de Rodez – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Tarbes – ESPE UTJJ	ESPE Tarbes	Médiathèque de Tarbes – ESPE UTJJ	Poste/PEB
Médiathèque de Toulouse-Croix-de-Pierre – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse Croix-de-Pierre	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Poste/PEB
Médiathèque de Toulouse-Rangueil – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse Rangueil	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Poste/PEB
Médiathèque de Toulouse-St Agne – ESPE UTJJ	ESPE Toulouse St-Agne	Médiathèque de Toulouse Saint-Agne	Poste/PEB
Médiathèque ENSIACET – INP	INP - ENSIACET	Médiathèque ENSIACET	Poste/PEB
Médiathèque Montauriol de Montauban - UTJJ	Médiathèque Montauriol	BUC Mirail	Poste/PEB